Du bon à tirer à la livraison, l'ergonomie est un bon sujet

Administration centrale -

Service Interacadémique des Examens et des Concours (SIEC) - Maison des Examens -

2024



L'activité du SIEC consiste à l'organisation des examens et concours aux niveaux académique et national

Comment améliorer concrètement les conditions de réalisation du travail dans un contexte d'obligation de résultat et dans un temps contraint. Découvrez le projet d'analyse ergonomique de l'activité mené au SIEC afin de prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et d'optimiser l'organisation du travail.

Qualité de vie et conditions de travail
Île-de-France
Interministériel

Description du projet

La refonte du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a fait émerger le besoin de mener une étude ergonomique au sein de la Division de l'Elaboration des Sujets et de l'Edition (DIESE) afin de permettre une optimisation de l'organisation et de l'aménagement.
La DIESE a en charge l'organisation des opérations de conception, d'impression (reprographie), de colisage et d'expédition de documents dans le contexte particulier des examens et concours : **volume massif, temps contraint, obligation de résultat et confidentialité**. Dans ce service, la prévention primaire est une préoccupation constante qui a notamment donné lieu à des investissements de matériels importants (ex : transpalettes électriques, convoyeurs…) au fil des années. Les agents sont soumis à un rythme soutenu et une pression temporelle sur la période mars à juin et peuvent être sujets des TMS.

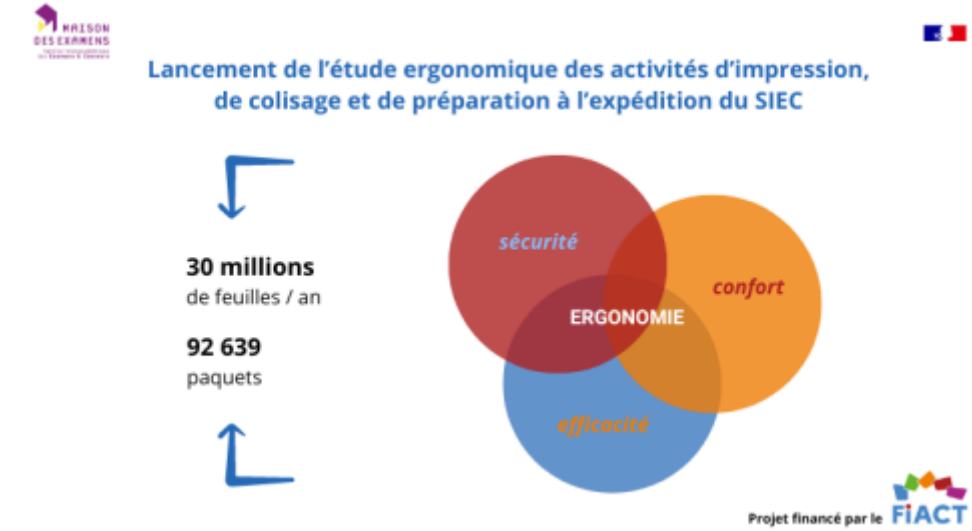

La DIESE pour 2023-2024, produit **180 palettes de papier et réalise 92 639 paquets conditionnés en 10 496 colis distribués auprès de 2 000 établissements d'Île-de-France**.
L'étude ergonomique menée dans l'atelier de reprographie, la zone de façonnage/colisage et la zone d'expédition a concerné **60 agents** dont l'ensemble des agents de la DIESE (les agents affectés à la reprographie à temps complet, les 40 agents gestionnaires administratifs chargés du façonnage et du colisage d'avril à juin et jusqu'à une dizaine d'agents vacataires sur cette période de très forte activité) et les 10 agents du bureau de la logistique.



Les différentes phases du projet :
Phase préparatoire :
Le porteur de projet :

- a informé les agents et identifie les interlocuteurs privilégiés pour chaque service concerné (chefs de services et agents) ;

- a organisé et planifie les interventions du prestataire ergonome auprès des agents.

Le prestataire ergonome a réalisé une analyse documentaire : DUERP, procédures, données sur l'activité de production, données sur les effectifs (âges, anciennetés …), données liées à la santé des agents (accidents de travail, arrêt de travail…).
L'analyse de l'activité dans l'atelier de reprographie et la zone de colisage/mise sous pli :

Le prestataire ergonome :

- a conduit des **entretiens semi-directifs** afin de connaître les enjeux de production et de santé au travail des différents acteurs (chefs de division et de bureau de la DIESE, gestionnaires de la DIESE, chargée de la prévention des risques professionnels…) ;

- a **observé les situations de travail** afin d'analyser les déterminants liés à l'activité sur chaque poste de travail (contraintes matérielles/environnementales/organisationnelles et ressources, marges de manœuvre…).

La co-construction des pistes d'actions :

Suite à la phase d'analyse, deux groupes de travail (GT) ont été menés par le prestataire ergonome avec les opérateurs sur les thématiques « Gérer l'espace en zone de colisage » et « Repenser le logiciel PIMS dédié à la mise au tirage des sujets ».

Les enjeux de ces GT consistaient à **encourager le dialogue professionnel** afin de co-construire des préconisations.



Rapport final :

Le prestataire ergonome a établi un rapport écrit reprenant le résultat de l'analyse et la présentation des préconisations de réaménagement ou de changement organisationnel des postes de travail.

Objectifs et finalités

Pour le SIEC, les attendus de la réalisation de cette étude ergonomique, en termes de QVCT, sont :

- mettre en évidence des pistes, notamment en matière d'organisation du travail pour agir en prévention sur les contraintes facteurs de risques de troubles musculosquelettiques, mais aussi des RPS liés au domaine des examens et concours ;

- encourager le dialogue professionnel et l'expression des agents sur les conditions de travail par le biais d'entretiens individuels et collectifs, ainsi que par des groupes de travail ;

- agir durablement sur la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) des agents en identifiant les investissements futurs les plus pertinents dans un contexte budgétaire contraint.

- Calendrier prévisionnel du projet ;
- Visuels reprenant les différentes étapes du projet, utilisés dans le cadre de la communication externe du SIEC sur les réseaux sociaux.